

PRODUCTION EN MONTAGNE

La culture des céréales en altitude suscite de l'intérêt à Neuchâtel

Jacques-André Choffet

La Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture lance une nouvelle offre de vulgarisation pour les agriculteurs qui s'intéressent à cultiver des céréales en montagne pour renouveler une prairie, parer aux dégâts des campagnols ou produire leurs propres mélanges fourragers.

C'est sur l'exploitation de Christophe Ummel au Valanvron, près de La Chaux-de-Fonds, qu'un groupe d'agriculteurs s'est donné rendez-vous, mercredi 11 avril, pour échanger, parler de leur propre expérience et constater de visu l'évolution des parcelles ensemençées fin septembre. Bien qu'à 1000 mètres d'altitude, trois types de céréales (triticale, orge d'automne, blé) ont pris place sur ce qui était un gazon naturel, sans l'aide de glyphosate. Les participants l'ont bien compris, la technicité, l'utilisation adéquate de machines, la fumure, la connaissance des sols peuvent être maîtrisées. Pourtant, un élément reste prépondérant et dicte l'évolution d'une culture: la météorologie.

Marc Kury, collaborateur de la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture

(CNAV), a souligné dans son introduction la mauvaise image pour l'agriculture que peut laisser une prairie jaunée, brûlée par le pesticide controversé. Certes, l'Union européenne a voté en faveur d'une nouvelle autorisation pour cinq ans du glyphosate. Il n'empêche qu'il faut trouver des alternatives afin d'éviter cette image négative du monde rural. S'agissant de la destruction mécanique du gazon, plusieurs types de machines offrent des résultats satisfaisants à bons. Ces outils tractés ont pour noms herse à disque, fraise de déchaumage, fraise rotative, scalpeur rotatif à prairie ou déchaumeur à dents.

Conditions sine qua non pour réussir un lit de semences: pouvoir au moins remuer la terre à une profondeur de 5 à 7 cm. Lors de l'enfouissement, les céréales exigent une terre fine et homogène. S'il reste trop de mottes, il sera difficile de semer à une profondeur exacte. On constate alors également une augmentation des conséquences négatives en lien avec le froid. Il faut se rendre à l'évidence, une prairie de plus de quatre ans, avec un système racinaire très développé et la présence d'adventices, sera difficile à détruire sans traitement préalable.

Débauche de puissance et de carburant

Présentement, Christophe Ummel n'est pas d'un enthousiasme débordant quant à l'évolution des céréales mises



Marc Kury, collaborateur de la CNAV, à gauche. A ses côtés, Christophe Ummel agriculteur au Valanvron, dans une parcelle d'orge d'automne semée le 25 septembre.

J.-A. CHOFFET

en place le 25 septembre. Au chapitre des difficultés déjà rencontrées, il mentionne quatre passages de herse à disques sollicitant beaucoup de puissance, de temps et... de carburant. A 1000 mètres d'altitude, les derniers jours de septembre sont l'ultime moment pour le semis. Ce semis devra être dense pour couvrir les mauvaises herbes. «Contre les graminées, il faudra aussi intervenir. On renonce au gly-

phosate; pourtant, il faudra le remplacer par autre chose!». Plus qu'en région de plaine, selon Christophe Ummel, les conditions météorologiques sont déterminantes. Sur une de ses parcelles, c'est étonnamment le triticale qui a le moins bien supporté les affres de l'hiver; il n'y avait pas de neige pour couvrir les céréales lors des froids de février-mars. Il conseille à chacun de procéder à ses propres essais. L'agricul-

teur estime nécessaire d'acquiescer des compétences pour se passer de phytosanitaires. Dans les avantages énumérés pour la culture de céréales en altitude, il mentionne le renouvellement des prairies et la possibilité de produire à partir de ses terres un mélange équilibré pour l'affouragement du bétail destiné notamment à l'engraissement. Christophe Ummel a mis également en place une culture de pois.

Bien choisir la variété à mettre en terre

Comme le précise Marc Kury, il est important de choisir en toute connaissance de cause l'espèce mise en terre, qu'il s'agisse d'orge, d'avoine, de blé, de seigle, d'épeautre ou de triticale. Ainsi que la variété. La fumure devra être adaptée. En clair, moins que la norme, en raison d'une espérance de rendement plus faible.

DU CÔTÉ DES CHAMPS

Date de semis: un démarrage rapide est la clé de la réussite de la culture

Outre la rotation, qui est certainement le critère le plus important dans la gestion des adventices, il faut, au sein de l'itinéraire technique, avoir une approche globale.

La date de semis est un choix essentiel pour la réussite de la conduite de la culture. Il faut se fixer comme objectif de déterminer un délai le plus court possible entre la date de semis et la date de recouvrement du sol (stade 8-10 feuilles) par le maïs pour éviter au maximum le développement des adventices. Le semis se réalisera en fonction de la température du sol (au minimum 10°C à 6-8 cm) et des conditions agronomiques de la parcelle. Dans les parcelles se ressuyant rapidement, il est envisageable de semer tôt, car il est possible de réaliser du désherbage mécanique assez rapidement après un épisode pluvieux. Au contraire, sur les parcelles plus «lourdes» prenant du temps à se ressuyer et réchauffer, il sera conseillé de semer plus tard, dans des conditions où le maïs sera poussant. Il faut absolument éviter



Passage de la houe rotative avant le semis du maïs. PROCONSEIL

les périodes où le maïs végète, car c'est à ce moment que les parcelles se salissent et qu'il est impossible de faire du désherbage mécanique.

Le faux-semis

Le faux-semis est une opération encouragée en bio. Décomposé en deux étapes (stimulation de la levée des adventices, puis destruction) à intervalle de dix à vingt jours environ (selon dynamique de levée), il vise à obtenir un lit de semences aussi propre que possible, donc un salissement minimal de la

culture. Après la reprise du labour, faire une première préparation superficielle avec un outil à dents (vibroculteur, herse plate), complétée par un rappuyage, dès les premiers signes de réchauffement. Laisser passer quelques jours pour assurer la levée des adventices puis réaliser un passage d'outils ayant une action superficielle (herse-étrille, houe rotative) pour détruire les adventices tout en ne remontant pas d'autres graines jusque-là dormantes. Il ne faudra pas dépasser 5 centimètres de profondeur.

La lutte mécanique

Dans toutes les situations, il faudra réaliser le désherbage mécanique dans des conditions sèches pour obtenir un maximum d'efficacité.

Le premier passage de herse-étrille ou houe rotative doit se réaliser quelques jours après le semis, juste avant la levée pour la maîtrise des adventices et le nivellement de la parcelle.

Le deuxième passage de herse-étrille doit se faire au stade 2 feuilles, car après ce stade les sarclages vont être possibles.

Dès le stade 3 à 4 feuilles, le sarclage s'effectuera avec les protège-plants pour éviter les projections de terre sur le rang ou avec une vitesse d'avancement modérée. Certaines sarcluses sont équipées de protège-plants escamotables permettant de diriger une légère quantité de terre sur le rang.

Dès le stade 5 feuilles, les sarclages s'effectueront sans protège-plants, avec doigts Kress pour travailler sur le rang ou avec des socs butteurs pour recouvrir les adventices sur le rang.

GÉRALD HUBER, PROCONSEIL

Brèves

Divinum fait un carton plein

Pas moins de 18000 personnes ont visité le salon Divinum entre les 11 et le 16 avril derniers. Un record d'affluence bien au-delà des attentes des organisateurs de la manifestation vinicole, qui tenait sa deuxième édition au Parc des sports de Morges (VD). Au fil de ces six jours, les visiteurs ont pu déguster plus de 1200 crus présentés par les quelque 135 exposants présents – dont l'hôte d'honneur, Neuchâtel Vins et Terroir. Le concours «Miss Bou-teille», récompensant la plus belle étiquette, a été remporté par le Caveau saviésan avec sa gamme Ozenizt. Les cinq prochaines éditions sont d'ores et déjà assurées et les dates ont été communiquées aux exposants, ont fait savoir les organisateurs. Ces derniers ont révélé le troisième salon Divinum se tiendra du 24 au 29 avril 2019. SP

Prix du raisin meilleurs en Valais

Le gel du printemps 2017 a animé les discussions à l'assemblée générale de la Fédération valaisanne des vignerons (FVV), le 10 avril. Tout en remerciant les autorités valaisannes et le Fonds suisse pour les aides reçues, la fédération est bien consciente qu'elles ne viendront pas à bout des difficultés de nombreux vignerons: les dégâts sont estimés à 30 millions de francs et les soutiens s'élèvent à 7,5 millions pour l'ensemble des cultures. «Nous avons beaucoup insisté pour que les aides aillent prioritairement aux jeunes exploitants menacés, explique Pierre-Antoine Héritier, président de la FVV, sans que nous sachions qui les a reçues.» En partie à cause de la petite récolte, les prix se sont légèrement améliorés pour la plupart des cépages, avec parfois des enchères intéressantes. Déception toutefois pour le pinot noir et les cépages améliorateurs, «alors qu'ils apportent de la valeur dans les assemblages». La FVV se battra pour de meilleurs prix dans ce segment et pour le pinot noir, en utilisant notamment l'observatoire des prix lancé en 2016. «Les chiffres obtenus aujourd'hui auprès de nos vignerons sur le paiement effectif de la vendange sont fiables. Nous pouvons ainsi les comparer entre eux et avec les prix indicatifs. Le but est d'encourager nos vignerons à négocier. Ils doivent être conscients que le prix indicatif n'est pas acquis, mais qu'il faut aller le chercher», explique le président. PAC